

Économie politique contemporaine

5^e édition

Jean-Didier **Lecaillon** • Jean-Marie **Le Page**

LES +

- › Édition revue et augmentée
- › La théorie au service de la pratique
- › Nouveaux thèmes en prise avec l'actualité : Brexit, crise migratoire, chômage, économie collaborative...
- › Lecture à deux niveaux : droit et économie

OUVERTURES ÉCONOMIQUES

Économie politique contemporaine

Économie politique contemporaine

5^e édition

Jean-Didier **Lecaillon** • Jean-Marie **Le Page**

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

© De Boeck Supérieur s.a., 2018
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

5^e édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : juin 2018

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2017/13647/076

ISSN : 2030-501X

ISBN : 978-2-8073-1537-2

SOMMAIRE

Présentation de la cinquième édition	7
Introduction	9
CHAPITRE 1 Les méthodes de l'analyse économique	13

PARTIE 1

Fonctionnement des marchés

CHAPITRE 2 L'offre et la demande	29
CHAPITRE 3 Les marchés de biens et services et les marchés financiers	47
CHAPITRE 4 Les imperfections de la concurrence	81
CHAPITRE 5 Les déficiences des marchés	105
CHAPITRE 6 Marché du travail, emploi et chômage.....	119

PARTIE 2

Performances économiques globales

CHAPITRE 7 Le financement de l'économie	151
CHAPITRE 8 Niveau d'activité et emploi	177
CHAPITRE 9 Les prélèvements obligatoires	195



CHAPITRE 10 Croissance, stagnation ou décroissance ?	211
CHAPITRE 11 Cycles et conjoncture	239
CHAPITRE 12 La politique économique	255
CHAPITRE 13 La situation démographique	295
CHAPITRE 14 La protection sociale.....	315

PARTIE 3

Internationalisation des économies

CHAPITRE 15 L'échange international.....	331
CHAPITRE 16 Les explications et le cadre du commerce international	351
CHAPITRE 17 L'instabilité financière internationale	383
CHAPITRE 18 L'intégration européenne.....	419
Conclusion.....	439
Index.....	441

PRÉSENTATION DE LA CINQUIÈME ÉDITION

Cette nouvelle édition ne se contente pas d'actualiser les faits, les données statistiques ainsi que les références bibliographiques : elle propose une véritable refonte de notre ouvrage.

Nos économies connaissent en effet depuis une décennie au moins de nombreux bouleversements institutionnels, économiques et techniques dont ce livre essaie de rendre compte, même s'il faut bien reconnaître que, dans le domaine des connaissances académiques, les progrès ont été moins spectaculaires.

Un nouveau titre et un plan modifié ne sont pas seulement des changements de pure forme ; ils traduisent surtout une volonté de contribuer à mieux comprendre les évolutions économiques de notre temps. Le lecteur trouvera également un certain nombre de thèmes aujourd'hui largement débattus qui étaient absents des versions précédentes.

Le choix d'un nouveau titre (*Économie politique contemporaine* au lieu d'*Économie contemporaine*) souligne d'abord notre souci de proposer au lecteur une conception ouverte de notre discipline qui est traversée par des courants diversifiés, les uns souhaitant la rapprocher des sciences expérimentales et les autres plaçant pour une perspective plus proche des autres sciences sociales¹. Les débats qui portent sur le statut de la « science économique » sont d'ailleurs exposés au chapitre 1 qui intègre dans la présente édition les développements les plus récents sur ce sujet.

Quant au plan de l'ouvrage, il a évolué sous la triple contrainte de l'intégration de nouveaux thèmes, de l'actualisation des données et des théories ainsi que de la nécessité de conserver un nombre raisonnable de pages compatible avec ce que l'on attend aujourd'hui d'un manuel universitaire. De nombreux passages de l'ancienne édition ont donc dû être supprimés. Dans cette perspective, certains chapitres comme le chapitre 11 ou le chapitre 17 ont non seulement été actualisés mais aussi raccourcis. De plus, les thèmes de l'emploi et du chômage qui étaient abordés de façon transversale dans les anciennes éditions sont à présent regroupés pour l'essentiel au chapitre 6 (qui intègre aussi la plupart des thèmes de l'ancien chapitre 9). L'analyse des modalités de la politique de l'emploi a par ailleurs été sensiblement approfondie au chapitre 12.

1. Dans ses *Principles of Economics* (1890), le grand théoricien britannique Alfred Marshall (1842-1924) définissait ainsi l'*Économie politique* (au chapitre 1 du livre premier) : « L'économie politique [...] est une étude de l'humanité dans les affaires ordinaires de la vie ; elle examine la partie de la vie individuelle et sociale qui a plus particulièrement trait à l'acquisition et à l'usage des choses matérielles nécessaires au bien-être. Elle est donc, d'un côté, une étude de la richesse ; de l'autre, et c'est le plus important, elle est une partie de l'étude de l'homme. » Mis à part le fait qu'Alfred Marshall oublie dans cette définition les services et les biens immatériels, sa conception paraît assez bien correspondre à ce que devrait être aujourd'hui notre discipline. Quoi qu'il en soit, nous avons essayé de nous rapprocher d'une telle conception dans cet ouvrage.

En ce qui concerne l'apparition de nouveaux thèmes, citons de façon non exhaustive six de ces thèmes auxquels cette édition prête une attention toute particulière en raison des enjeux qu'ils impliquent. Il s'agit :

- au chapitre 3, de l'« économie collaborative » (et, en corollaire, de ce que l'on désigne familièrement par « ubérisation » de la société) ;
- au chapitre 4, de la stratégie des entreprises oligopolistiques ;
- au chapitre 6, de la robotisation et de ses effets sur l'emploi global ainsi que les débats actuels sur une éventuelle « disparition » de l'inflation ;
- au chapitre 10, de la stagnation séculaire (qui est un thème des années 1930 aujourd'hui repris par des spécialistes de la macroéconomie) et des coûts de la croissance pour la santé de la planète ;
- au chapitre 12, des politiques monétaires non conventionnelles (*quantitative easing*, *credit easing*, *forward guidance*) apparues à la suite de la crise des subprimes et de la « Grande Récession » ;
- aux chapitres 13 et surtout 15, des crises migratoires ;
- au chapitre 18, du « Brexit », qui illustre les difficultés de fonctionnement de l'Union européenne.



Enfin, nous avons conservé l'innovation introduite dans la précédente édition : les chapitres, parties de chapitres ou encadrés techniques qui ont été conçus pour répondre à l'attente des seuls économistes sont toujours précédés d'un pictogramme représentant une courbe symbolisant une approche plus spécialisée. Les chapitres du « parcours droit » sont précédés d'une brève présentation qui justifie l'intérêt que des lecteurs moins spécialisés pourront trouver à leur lecture ainsi que la manière de la réaliser.

Nous espérons que cette refonte complète de notre ouvrage lui permettra de confirmer l'accueil favorable qu'avaient reçu les éditions précédentes.

Paris, mars 2018

Jean-Didier LECAILLON, Jean-Marie LE PAGE

INTRODUCTION

Les économies de type occidental dans lesquelles nous vivons ont trois caractéristiques essentielles :

- ce sont des économies de marché ;
- elles bénéficient d'une croissance globale mais irrégulière et souvent insuffisante pour assurer le plein emploi ;
- elles sont insérées dans un réseau de relations internationales intenses et s'intègrent généralement à des sous-ensembles régionaux.

Le but de cet ouvrage est d'expliquer le fonctionnement de ces économies sous ces trois aspects fondamentaux en faisant appel à l'analyse économique. Cette dernière permet en effet de comprendre en profondeur les mécanismes complexes qui régissent nos sociétés.

Rédiger un ouvrage dans une telle optique était d'autant plus difficile que « la science économique » doit aujourd'hui faire face à un défi qui appelle quelques précisions de notre part. Ce défi redoutable auquel l'analyse économique est confrontée n'est pas vraiment nouveau, mais resurgit de façon récurrente. Il s'agit de la remise en cause de « l'homo oeconomicus » doté d'une parfaite rationalité. Un article de Richard Thaler (prix Nobel 2017)¹ a eu dans ce domaine un grand retentissement. Selon cet auteur, les développements futurs de la science économique devraient élargir les hypothèses habituellement utilisées. Le degré de rationalité devrait davantage dépendre du contexte étudié ; la quasi-rationalité caractérisera la plupart des agents ; les modèles à agents hétérogènes avec une partie de la population parfaitement rationnelle et une autre seulement « quasi-rationnelle » devraient se multiplier ; le système cognitif de ces agents (par ailleurs « plus émotionnels » que l'homo oeconomicus) devrait également être étudié pour pouvoir mieux comprendre leurs attitudes. Enfin, la théorie économique distinguerait à l'avenir de façon plus nette qu'aujourd'hui les théories normatives (ou prescriptives) des théories descriptives qui cherchent à expliquer les phénomènes observés. Ces conjectures sont plausibles, mais à ce jour l'immense majorité des théories se contentent de la rationalité traditionnelle ; c'est ce parti que nous avons privilégié dans cet ouvrage.

Ces indications fixent le cadre et la perspective dans lesquels se situent les développements qui suivent. Ajoutons que, s'agissant de montrer comment l'analyse économique contemporaine est très utile pour mieux comprendre les mécanismes qui régissent nos sociétés, il convenait de s'adresser d'abord aux non spécialistes. Afin de pouvoir être lu par un large public, notre texte a donc été volontairement débarrassé du formalisme mathématique qui caractérise habituellement les « manuels d'économie », sans sacrifier en rien bien entendu aux exigences de l'analyse économique. Bien que la confusion entre l'analyse économique et l'économie mathématique soit aujourd'hui fréquente (au moins dans la pratique pédagogique de certains enseignants, même si elle est rarement explicitée sous une forme aussi abrupte), nous pensons que l'énoncé précis

1. THALER, R., « From homo oeconomicus to homo sapiens », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 14, n° 1, hiver 2000, traduction française dans la revue *Problèmes économiques*, n° 2670, juin 2000, pp. 1-5. Voir aussi MICHEL, A., « Ecce homo... oeconomicus ou sapiens ? », *Futuribles*, février 2001, pp. 59-64.

des hypothèses, la rigueur du raisonnement, l'indication des limites de l'analyse et la pertinence des conclusions sont les critères essentiels en la matière. Que le lecteur nous comprenne bien : il ne s'agit pas ici de revenir à une « approche littéraire de l'économie », ce qui serait vain et absurde, mais de donner aux mathématiques, au cours de notre exposé, le rôle qui leur revient dans notre discipline, celui d'outil. Rappelons ici la boutade de Joseph Schumpeter² : « On retire parfois l'impression qu'il existe seulement deux groupes d'économistes : ceux qui ne comprennent pas une équation différentielle et ceux qui ne comprennent rien d'autre ». La bonne attitude dans ce domaine n'est évidemment pas d'opposer les mathématiques et l'économie, aucun économiste sérieux ne contestant l'apport de la formalisation, mais de savoir distinguer un enseignement purement formel d'un enseignement fondamental. Cette problématique nous conduit à traiter aussi de questions de méthodologie, que nous abordons dès le premier chapitre afin de compléter utilement cette introduction.. À l'occasion de cette 5^e édition, confortés dans ce choix pédagogique par l'accumulation de nos expériences en la matière, nous avons fait le choix d'accentuer encore ce souci de répondre aux attentes des « hommes de bonne volonté », ceux qui veulent comprendre le monde dans lequel ils vivent sans considérer que la chose économique doive être réservée à quelques spécialistes. C'est cette conviction qui nous a conduit à proposer deux niveaux de lecture et veiller à guider celle de chacun.

Une partie de nos lecteurs devrait être constituée d'étudiants en économie. Ce livre sera pour eux, nous l'espérons, le complément indispensable de leurs manuels, à moins qu'il ne leur permette d'avoir, dès le début de leurs études, une vue d'ensemble suffisamment concise de la matière et de ses exigences. Plus généralement, il apportera à ceux qui veulent comprendre la nature de l'environnement économique et social une culture générale très précieuse. Il leur fournira les bases de l'analyse économique pour aborder des questions contemporaines, ce qui est beaucoup plus qu'un ouvrage se contentant d'évoquer les « problèmes économiques contemporains ». Nous espérons aussi que cet ouvrage redonnera le goût de l'analyse à certains étudiants découragés dès le premier cycle par le nominalisme actuel d'une partie de l'enseignement qu'ils suivent. Aux étudiants plus avancés, il pourra rappeler l'essentiel de ce qu'il faut savoir avant d'aborder des connaissances plus spécialisées.

D'une certaine façon, c'est donc un souci « culturel » qui a présidé à la rédaction. Cela ne devait pas, nous l'avons dit, se traduire par un abandon de la théorie. Bien au contraire, nous avons cherché à montrer à un public beaucoup plus large que celui des manuels universitaires traditionnels comment les travaux des économistes pouvaient éclairer les acteurs, actuels et futurs, de la vie économique qui devraient constituer l'autre partie de nos lecteurs. C'est une façon de traiter de « problèmes économiques contemporains » qui semble plus appropriée.

Dans ce but, les théories que nous exposons sont systématiquement confrontées aux réalités qu'elles essaient d'éclairer. C'est d'ailleurs le caractère plus ou moins explicatif des différentes analyses qui a présidé aux choix difficiles que nous devons nécessairement faire. Aujourd'hui, il est en effet impossible d'être exhaustif dans un domaine où des milliers d'articles paraissent chaque année dans les revues scientifiques internationales. Ainsi ne trouvera-t-on pas, dans les pages qui suivent, de développements consacrés à des théories purement spéculatives. En revanche, nous avons voulu mettre à la portée de tous les théories les plus récentes.

L'ensemble de ces préoccupations justifie la progression que nous avons retenue : considérant les trois caractéristiques mentionnées au début de cette présentation d'une part, afin de couvrir l'ensemble des réalités de l'économie contemporaine d'autre part, nous traitons du fonctionnement des marchés dans une première partie constituée des chapitres 2 à 6. Leurs principales modalités d'ajustement y sont décrites, qu'il s'agisse de marchés traditionnels où chacun intervient quotidiennement ou de marchés spécialisés. Les mécanismes purs (« walrasiens ») du marché (souvent beaucoup trop réducteurs) ne sont pas les seuls à être étudiés. On

2. SCHUMPETER, J., *History of Economic Analysis*, Oxford, Oxford University Press, George Allen & Unwin Ltd, 1954, traduction française, Paris, Gallimard, 1983, t. 3, p. 540.

trouvera en effet au chapitre 3 un exposé mettant l'accent sur les spécificités d'ajustement des différentes familles de marchés. De même, le chapitre 4 est consacré aux imperfections de la concurrence et le chapitre 5 aux déficiences des marchés.

L'approche macroéconomique proprement dite, pour reprendre une terminologie habituelle, celle qui permet d'aborder explicitement la question de la croissance, correspond à une deuxième partie de l'ouvrage. La détermination du niveau de l'activité globale (chapitre 8), de sa croissance et de ses fluctuations conjoncturelles (chapitres 10 et 11) y est plus particulièrement traitée. Les rouages monétaires et financiers (chapitre 7), les prélèvements obligatoires (chapitre 9), les déséquilibres majeurs que sont l'inflation et le chômage (chapitre 9) ainsi que la politique économique (chapitre 12), la situation démographique et la politique sociale (chapitres 13 et 14) sont également étudiés dans cette partie.

La mondialisation de l'économie est au cœur de la troisième partie qui rend compte du cadre international des échanges (chapitres 15 et 16) ainsi que de l'instabilité financière internationale (chapitre 17). L'unification européenne (chapitre 18) est dans cette optique l'objet d'une attention particulière.

Ainsi l'ensemble de ces chapitres constitue bien un tout ; complémentaires, ils permettent de mieux comprendre les spécificités de l'approche des économistes, ce qui ne signifie pas que cet ouvrage ne puisse pas être utilisé de façon ponctuelle par quiconque souhaite obtenir un éclairage particulier – en se référant au sommaire ou à l'index – ou aborder en connaissance de cause une question précise de l'actualité économique.

CHAPITRE

1

LES MÉTHODES DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

- 1. Le statut de l'analyse économique
- 2. Les modèles

14

22

Parcours droit : les questions d'ordre épistémologique sont toujours délicates à aborder. Elles sont pourtant essentielles. D'un côté, celui qui découvre la matière peut les trouver rébarbatives tant il est vrai qu'il ne pourra en apprécier la véritable portée que lorsqu'il aura suffisamment de références à faire valoir. De l'autre, chacun peut comprendre qu'il soit indispensable, pour apprécier la signification et la portée des questions abordées d'un point de vue économique, d'en connaître au préalable les principes fondamentaux. Ce premier chapitre traitant de la question du statut de l'analyse économique d'un point de vue scientifique, il apparaît comme le point de passage obligé quel que soit l'objectif de lecture ; simplement, le non spécialiste pourra se contenter de l'appréhender dans sa globalité, en se souciant avant tout de saisir l'esprit de l'approche. Dans tous les cas, il convient de l'aborder de façon très simple, le but étant de permettre au lecteur d'appréhender en connaissance de cause l'ensemble des développements exposés dans les chapitres suivants.

Présenter les grandes tendances de l'économie contemporaine, expliquer comment les développements les plus récents de la théorie économique permettent de mieux appréhender les nombreuses questions qui font l'actualité, justifie, même (surtout ?) au niveau d'initiation auquel nous nous situons, de préciser les méthodes de la « science économique ». Cette dernière expression appelle un certain nombre de remarques liminaires non seulement parce que le statut scientifique de l'économie est incertain, mais aussi parce que les méthodes utilisées par les économistes (en particulier les fameux modèles) font souvent l'objet d'incompréhensions, voire de commentaires sévères de la part des scientifiques... et des étudiants.

1. LE STATUT DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Il n'est pas difficile de constater que la discipline est éclatée, que son statut même est flou. Il suffit d'évoquer la question de savoir si l'économie est une science ou celle du sens donné à la réponse positive apportée par le courant néo-classique.

ENCADRÉ 1.1

Doctrines économiques et conception de la société

Historiquement, les doctrines économiques sont apparues relativement tard puisqu'il faut attendre le XVIII^e siècle pour disposer de véritables analyses.

Si l'Antiquité nous laisse des modèles politiques (Grèce) ou des analyses juridiques (Rome), les préoccupations sont essentiellement religieuses au Moyen Âge au cours duquel les théologiens abordent bien certaines notions économiques, mais essentiellement sous l'angle de la casuistique.

Puis, avec la mise en œuvre des grandes inventions techniques et la découverte du nouveau monde, le progrès économique s'accélère dès le début du XVI^e siècle ; le stock de métal précieux est multiplié par huit en cent ans, justifiant l'apparition d'un nouveau genre d'hommes : les banquiers, les financiers, les commerçants. Le stock de métaux précieux considéré comme la principale richesse, les premières théories économiques font leur apparition sans souci cependant de développer une conception d'ensemble de l'activité économique ; pour les mercantilistes en particulier, la préoccupation essentielle est de fournir aux princes des moyens de les attirer et de les conserver.

Ce n'est finalement qu'au milieu du XVIII^e siècle qu'apparaît en France, puis en Angleterre, l'idée que l'économie est une science. Plus précisément, l'arrivée du rationalisme dans les sciences humaines conduit à prétendre qu'elle peut, comme les sciences physiques, être traduite par des mécanismes quantifiables.

Conséquence de présupposés philosophiques qu'il ne faut pas perdre de vue, l'économie scientifique classique est alors libérale et individualiste. Pour le comprendre, rappelons que c'est au cours des XVI^e et XVII^e siècles que sont découvertes les lois de l'astronomie et mises en lumière celles du mouvement des corps ;

les explications mécanistes ou naturelles de l'univers triomphent : à partir du moment où on peut relier par des formules mathématiques les causes des mouvements et leurs effets, il est possible de prévoir un grand nombre de phénomènes.

Pour saisir toute la signification de cette conception mécaniste, nous pouvons évoquer l'influence de René Descartes (1596-1650) qui « conçoit aussi l'idée d'une science de l'homme nommée morale qui serait une partie de la physique » (DENIS, H., *Histoire de la pensée économique*, Paris, PUF, coll. « Thémis », 1971, pp. 142-143), ou celle de Thomas Hobbes (1588-1679) qui, à la même époque, expose dans son *Léviathan* (1651) que la société n'est pas autre chose qu'un « animal artificiel », c'est-à-dire une machine dont les rouages sont les individus.

Les influences de ces conceptions sur la pensée économique sont certaines.

C'est ainsi que la démarche de François Quesnay (1694-1774), chef de file des physiocrates, retracée dans son « Tableau Économique », est analogue à celle de René Descartes envers les mathématiques, à la différence près qu'étant médecin, il imagine un circuit des richesses analogue à la circulation du sang : l'économie serait réglée par des lois naturelles régissant un ordre naturel qu'il convient de connaître pour mieux le respecter et s'y soumettre ; dans ce contexte, la liberté absolue est recherchée tandis que tout ce qui est susceptible de freiner la production et la circulation des richesses est à proscrire. Ainsi, parce que science naturelle, l'économie doit être totalement libérale et individualiste.

Les mêmes présupposés philosophiques émergent chez les économistes de l'École anglaise qui procèdent toutefois à une étude plus analytique des comportements des individus ; cela les conduit à ramener la philosophie à la psychologie et la psychologie à une mécanique, l'individu étant considéré comme un théâtre où se combinent et s'opposent instincts, plaisirs et peines pour reprendre les préoccupations de la principale école philosophique anglaise, celle de Jérémie Bentham (1748-1832) : selon l'*école hédoniste*, les actes de tout individu sont dictés par la recherche de la plus grande somme de bonheur possible ; l'individu n'est qu'une machine à jouir et à souffrir. En conséquence, toute science humaine devient un effort pour rationaliser ce calcul du maximum de bonheur.

Dans cette perspective, la recherche du bonheur individuel est un bien pour la société puisque la somme des satisfactions individuelles est nécessairement égale à la satisfaction du plus grand nombre. Pour atteindre ce but, il faut laisser parfaitement libres les individus. Les anglais en viennent ainsi, par un autre cheminement intellectuel mais à partir des mêmes idées philosophiques, aux mêmes conclusions que les premiers économistes français.

L'étude du courant socialiste permet de confirmer l'influence prépondérante de la conception que l'on se fait de l'homme et de la société. Les socialistes français, de Saint-Simon (1760-1825) à Proudhon (1809-1865), ne constituent pas une école proprement dite mais une série de personnalités riches et diverses. Prenant acte de la Révolution Française, et s'en réjouissant comme les penseurs libéraux, ils y trouvent un vide : elle a abattu non seulement un Roi, mais une société ; elle a évincé la religion et a dissout tous les corps sociaux. Il en reste un État centralisé et un Code Civil fondé sur une philosophie libérale et individualiste ; il n'y a plus de société mais un système. Inquiets de ce vide, les socialistes vont essayer d'apporter des solutions. Pour cela, ils recherchent une nouvelle religion, un nouvel ordre social, une nouvelle communauté.

Dans les faits, si la pensée socialiste française a permis de souligner le vide spirituel et social qu'apportait la Révolution et les théories de l'économie scientifique, elle n'a pas remis en cause les fondements philosophiques du système social. C'est Karl Marx (1818-1883) qui fera la synthèse de la pensée économiste classique et des aspirations des socialistes utopiques ; or Marx est d'abord un philosophe et ses analyses sont évidemment marquées par ses propres conceptions philosophiques.

Ces quelques rappels permettent de vérifier, au moins historiquement, que derrière tout système économique, il y a une certaine conception de l'homme, du monde, de la société ; dans ces conditions, il faut bien envisager l'hypothèse selon laquelle celle-ci influencerait celui-là.

1.1 L'économie : science ou discipline ?

La réponse à cette question est difficile à donner. D'un côté, on assimile communément science et connaissance exacte, universelle et vérifiable s'exprimant par des lois¹, de l'autre, le terme vient de « scientia » qui signifie « la connaissance correcte ». En se concentrant sur l'acception apparemment la plus précise, l'absence de laboratoire (à l'exception sans doute de l'économie expérimentale qui tend à se développer) et d'une manière générale la rareté de l'expérimentation directe paraissent, malgré le recours fréquent à des tests économétriques, restreindre considérablement la portée de l'économie comme « science ». Certes, l'analyse économique bénéficie d'une avancée progressive de la connaissance, mais, comme le fait remarquer Edmond Malinvaud², sans que l'on puisse parler de découvertes. Une découverte en effet est une connaissance de portée générale s'appliquant au monde réel. En d'autres termes, c'est une connaissance ayant un caractère irréversible permettant de trouver ce qui était caché ou inconnu. Elle doit déboucher sur des formulations prédictives.

Or l'économie n'entre pas, semble-t-il, dans une telle problématique. Dès lors, le discours en analyse économique est souvent une accumulation de strates de thèses et de connaissances qui vont coexister pendant de longues périodes. D'où la multiplication des écoles de pensée, ce qui étonne souvent les représentants des sciences exactes.

En tenant compte de tous ces éléments, il est possible d'examiner les conditions dans lesquelles l'économie peut se transformer en une véritable science : la mise en évidence de régularités, de rapports constants entre phénomènes, permet en effet de considérer que, dans certains cas au moins, l'économique relève, comme les sciences physiques, du calcul. Dans cette optique, la méthode suivie consiste, à partir d'hypothèses bien explicitées, à en déduire toutes (et rien que) les conséquences, à les confronter avec les données de l'observation, ce qui conduit à accepter (au moins provisoirement) ou à rejeter la théorie selon qu'il y a accord ou désaccord. Cette extension de la méthode scientifique aux sciences sociales était déjà envisagée par Vilfredo Pareto (1848-1923) au début du XX^e siècle. Il est vrai, comme le soulignent Pierre Cahuc et André Zylberberg³, que l'économie fait de plus en plus appel, à l'ère du *big data*, à des méthodes expérimentales qui la rapprochent *dans ce cas* de la médecine, de la biologie ou de la physique. Elle compare alors les effets d'une mesure de politique économique en distinguant un groupe test d'agents qui en ont bénéficié à un groupe de contrôle (ou groupe témoin) dont l'environnement est inchangé. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, que David Card et Alan Krueger⁴ ont pu juger des effets d'une augmentation du salaire minimum en comparant l'impact d'une telle mesure dans l'État du New Jersey où le salaire minimum augmenta de 19 % environ le 1^{er} avril 1992 alors que dans l'État voisin de Pennsylvannie il était resté inchangé ; les deux groupes testés étaient constitués de centaines de fast-foods situés des deux côtés de la frontière entre les deux États, donc dans un environnement initialement comparable. Depuis le début de ce siècle, de multiples expériences du même type sont ainsi réalisées par des économistes professionnels.

Mais ces pratiques ne sont guère majoritaires : les articles des grandes revues continuent à comporter de nombreuses modélisations pures non confrontées aux faits. De plus, il est extrêmement difficile en sciences sociales d'isoler l'impact d'une mesure de politique économique ou d'une législation nouvelle en distinguant deux groupes *aux caractéristiques absolument identiques* dont l'un sert de groupe témoin. Quant à l'expérimentation macroéconomique, elle continue à reposer essentiellement sur l'économétrie car on ne peut, par définition, comparer deux évolutions potentielles d'un pays qui seraient seulement différenciées par *des décisions gouvernementales alternatives prises à la même période*.

1. Pour un traitement approfondi de cette question ainsi que des problèmes de méthodologie que nous effleurons ici, le lecteur pourra consulter l'ouvrage de MEIDINGER, C., *Science économique : questions de méthode*, Paris, Vuibert, 1994.
2. MALINVAUD, E., « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes », *Revue d'Économie Politique*, 106, novembre-décembre 1996, pp. 929-942.
3. CAHUC, P., ZYLBERBERG, A., *Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser*, Paris, Flammarion, 2016.
4. CARD, D., KRUEGER, A.B., *Myth and Measurement, the New Economics of the Minimum Wage*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1995.

Dans ces conditions, en cas d'absence d'expérimentation rigoureuse, il est impossible pour les économistes d'apporter des preuves irréfutables de leurs thèses et les « modèles » se sont souvent substitués à une telle expérimentation avec toutes les difficultés d'interprétation bien connues des étudiants quand il ne s'agit pas d'incompréhension vis-à-vis d'un recours généralisé à la formalisation. Or, parfois cette dernière cache, comme le relève Robert Boyer dans un article publié en 2012, « une vision implicite de ce que devrait être une bonne économie et même une bonne société »⁵. De plus, le même auteur fait observer que trop souvent, face au faible caractère prédictif de certaines théories, l'économiste « standard » a tendance à pointer « l'imperfection » de la réalité !

ENCADRÉ 1.2

L'économie en tant que science dure¹

Historiquement, la perspective d'une science économique à l'image des sciences exactes s'est développée en trois phases :

- jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est le temps des précurseurs ;
- à partir de là, l'introduction de l'analyse différentielle (école marginaliste autrichienne), l'utilisation des mathématiques (école de Lausanne) et l'élaboration scientifique des données de l'observation par I. Fisher (1867-1947) sont autant de révolutions ;
- après la Seconde Guerre mondiale, l'Économie tend à se transformer en une science fondée sur l'analyse statistique des faits, ayant pour objet l'élaboration de théories dont la cohérence logique peut être vérifiée et s'appuyant sur la confrontation de ces théories avec les données de l'observation.

D'un point de vue pratique, quatre raisons peuvent être invoquées pour justifier cette transformation de l'analyse économique :

- l'utilisation de cette partie de la logique que constituent les mathématiques permet de tester la cohérence des théories élaborées ;
- les faits sont de mieux en mieux connus ;
- les techniques d'analyse, de traitement numérique des données ont considérablement progressé ;
- on a pu mettre en évidence, en Économie comme en Physique, des régularités indiscutables.

¹ Voir ALLAIS, M., *Revue d'Économie Politique*, n° 1, 1968.

1.2 L'attraction formaliste

En tant que science, l'économie se propose à la fois de décrire, d'expliquer, de prévoir les faits et de guider l'action, en utilisant pour cela :

- des modèles descriptifs, qui offrent une représentation quantitative ou qualitative des phénomènes réels sans rien préjuger de leur explication ;
- des modèles explicatifs qui suggèrent des régularités, des enchaînements de causes à effets constatés entre phénomènes, indépendamment de toute préoccupation prévisionnelle ou normative ;
- des modèles prévisionnels fondés sur le postulat de permanence structurelle des phénomènes qui autorise une extrapolation du passé ;
- des modèles décisionnels, enfin, permettant de dégager quelles mesures devraient être prises en vue d'obtenir tel résultat désiré.

5. BOYER, R., « Le devenir incertain des théories économique et financière », *Le Débat*, N° 169, mars-avril 2012.

En toute rigueur, seuls ces derniers modèles ont un point de départ normatif, relevant d'une certaine conception éthique. Celle-ci sera au contraire considérée comme une donnée extérieure (notion d'éthique périphérique), ou même complètement laissée de côté (notion d'éthique ignorée), dans la perspective privilégiant une approche scientifique.

Ce cadre permet de bien saisir les raisons du recours à l'outil mathématique. Celui-ci constitue en effet un instrument inégalable pour tester la cohérence logique et dégager le véritable contenu d'une théorie considérant des grandeurs reliées les unes aux autres d'une manière relativement complexe ; la formulation mathématique présente le grand avantage de forcer l'esprit à la réflexion et à la précision ; à ce titre elle est bien un outil, privilégié sans doute mais qui ne suffit jamais à lui seul et dont l'abus est préjudiciable.

ENCADRÉ 1.3 Les limites de la formalisation²

Quelle que soit la valeur, pour la compréhension des faits, du recours à l'outil mathématique, quelle que puisse être l'utilité, pour l'action, de cette façon de concevoir l'économie, sa portée reste limitée.

Bien que la science économique puisse être considérée, parmi les sciences sociales, comme la plus proche des sciences de la nature parce que la plus formalisée, de plus en plus nombreux sont ceux qui ressentent un profond malaise, y compris déjà parmi les meilleurs économètres des années de l'après-guerre (Wassily Léontief, Ragnar Frisch, Jan Tinbergen), devant les insuffisances d'une conception qui finit par considérer que l'économie serait d'autant plus scientifique qu'elle serait plus formalisée.

Dans l'acception « scientifique » présentée dans le texte principal, il est clair que la discipline économique n'est pas suffisante pour comprendre la réalité économique étroitement liée à de multiples phénomènes sociaux et humains ; à plus forte raison lorsqu'il s'agit de prendre des décisions. C'est dire qu'il convient d'introduire des connaissances étendues en histoire, sociologie, science politique, éthique...

Pour certains auteurs, la définition des fins à poursuivre ne relève pas de la science économique ; elles peuvent être diverses (efficacité, justice, égalité, sécurité...) et ce serait à la société, c'est-à-dire aux hommes qui la composent, d'établir l'ordre des priorités. Mais dans ce cas, ce sont les risques de constructivisme, de relativisme ou de subjectivisme qui menacent³.

Une dernière question doit au minimum être posée à l'occasion de ce tour d'horizon sur les questions de méthode : que se passe-t-il lorsque les fins influent les résultats de l'analyse proprement dite ? De même, étant donnée la prétention à rester réaliste (*scientia* = connaissance correcte), ne faut-il pas se prononcer sur la nécessité de respecter, donc d'introduire explicitement dans l'analyse, des principes objectifs (loi naturelle) ? Enfin, en économie, le savant (sujet de l'analyse) est en même temps objet de l'étude. Cette évidence risque de limiter largement l'impartialité de l'approche.

C'est pourquoi la formalisation pose un certain nombre de difficultés qu'il ne faut pas sous-estimer. Nous pouvons les résumer de la façon suivante :

- tout d'abord, l'élaboration de concepts n'a pas donné de résultats aussi pertinents qu'en physique par exemple (cf. les notions de besoin, d'utilité, de production ou de valeur) ;
- ensuite, le risque est d'accorder la priorité aux exigences de cohérence et d'exhaustivité du système formel, au détriment de la capacité de répondre aux questions initiales et des conditions de validité ;

2. Voir ALLAIS, M., *Revue d'Économie Politique*, n° 1, 1968.

3. L'une des raisons de l'obscurité qui entoure la situation épistémologique de l'économie est sans doute l'incapacité dans laquelle semblent se trouver les théoriciens de faire une distinction claire entre la visée explicative et la visée normative de leur savoir : au départ, l'économie politique se veut explicative, mais progressivement les théories qui cherchaient à rendre compte du réel ont eu tendance à se transformer en normes d'action, sans toutefois abandonner leur visée initiale. L'exemple le plus marquant de cette confusion est sans doute celui de la théorie de l'équilibre qui, cherchant à rendre compte du fonctionnement concret des marchés et des prix, du comportement des consommateurs et des entreprises, a fini par constituer la référence ultime sur laquelle reposent toutes les théories de l'optimum.

- enfin, la formalisation se faisant parfois en fonction d'un certain rapport entre le concept et les possibilités de quantification, il se peut que seuls les éléments quantifiables soient conceptualisés et donc que la théorie soit fondée sur l'information statistique existante.

Pour toutes ces raisons, la prétention de faire de l'économie une science dure l'entraîne de plus en plus loin de son objet propre. Le fond du problème est que l'expérimentation est difficile en économie. Cela ne veut pas dire qu'il ne s'agit plus d'une science.

Il ne faut pas négliger le risque de vision réductrice entraîné par la formalisation. Pour éviter ce travers, on s'attachera toujours à exprimer en langage ordinaire la nature des hypothèses et la signification des résultats obtenus.

En effet, l'une des conséquences du développement de la modélisation en économie est bien qu'il s'est accompagné, pourquoi ne pas le reconnaître, d'un certain nombre d'excès dont nous donnerons deux exemples. L'un d'eux est la tendance d'une partie de la profession à évaluer la valeur des travaux d'un économiste sur la base de sa dextérité réelle ou supposée dans le maniement de langages formels⁶. Par ailleurs, selon certains (et cette opinion est confirmée par l'expérience de participation à certains jurys de thèse en France), beaucoup de jeunes chercheurs seraient plus attirés par les techniques utilisées dans leurs recherches que par le sujet de cette recherche. Enfin, pour de nombreux économistes contemporains, les termes de « modèle » et de « théorie » sont des synonymes. Pourtant, comme le souligne Dani Rodrik⁷ dans un ouvrage récent qui a connu un succès mondial, un modèle ne peut fournir qu'une explication partielle d'un phénomène économique dans un contexte bien précis. Une théorie a au contraire une ambition bien supérieure : elle est censée avoir un caractère universel qui fournit un cadre général d'interprétation du monde économique. La théorie néoclassique de l'équilibre général propose par exemple une explication globale du fonctionnement des marchés.

En fait, l'analyse économique ne se réduit pas à une accumulation de techniques quantitatives et de modèles. L'une des finalités de cet ouvrage est de proposer au lecteur une interprétation économique du monde contemporain qui ne mette pas systématiquement la modélisation au premier plan sans pour autant tomber dans le simple discours descriptif de certains enseignements de « problèmes économiques contemporains ». Un recours modéré à la formalisation n'implique nullement une absence d'analyse économique. Au-delà du rappel de ces précautions élémentaires, reconnaissons que la rigueur des déductions des mathématiciens peut faire illusion alors que seules comptent en fait la discussion des prémisses de départ et l'interprétation des résultats.

En conséquence, nous considérerons toujours que le véritable progrès ne réside pas dans l'exposé purement formel mais consiste bien dans la découverte des idées directrices à la base de toute théorie. La rigueur de l'analyse impose alors aussi de dominer l'art du raisonnement et de l'argumentation, exige de maîtriser la rhétorique..., aspects souvent négligés, pourquoi ne pas le reconnaître aussi, dans les cursus proposés aux étudiants.

1.3 Les apports d'autres disciplines

D'une part, la science économique moderne recourt chaque jour davantage à l'emploi des mathématiques, les occasions étant multiples :

- raffinements de l'économétrie, de la programmation linéaire ou dynamique, emprunt de la logique mathématique en matière de politique économique et de planification ;
- recherche de rigueur, capacité de généralisation, formalisation *a posteriori* de la théorie économique ancienne.

6. Sur tous ces points, voir l'article de CARO, J.-Y., « Réflexions sur quelques caractéristiques de la production en sciences économiques », *Revue Économique*, 47, n° 1, janvier 1996, pp. 5-32.

7. RODRIK D., *Economic Rules. The Rights and Wrongs of the Dismal Science*, New York, Norton, 2015.

ENCADRÉ 1.4

D'autres approches possibles

L'importance, la nécessité et les difficultés liées à l'expérimentation ont été largement évoquées. Or, dans la mesure où cette dernière semble mal adaptée à l'étude de l'homme dont la caractéristique est justement de ne pas être répétitif, il est important de noter qu'il existe d'autres moyens de preuve.

Parmi ceux qui considèrent qu'il est impossible de tester empiriquement la théorie économique (critique du positivisme), il y a d'abord les institutionnalistes qui s'attachent essentiellement à décrire les actes et les institutions. Quant aux tenants de la praxéologie, ils adoptent une démarche totalement différente : selon eux, si l'économiste, contrairement au physicien, ne peut pas tester ses hypothèses au cours d'expériences contrôlées, il détient l'énorme avantage de connaître avec certitude des prémisses fondamentales à partir desquelles il pourra construire avec assurance un système de déductions. Ces faits axiomatiques « sont l'existence, la nature et les implications de l'action humaine : les êtres humains individuels existent ; ils ne se bornent pas à "bouger" comme le font des atomes ou des molécules dépourvus d'intention ; ils agissent, c'est-à-dire qu'ils ont des projets et choisissent les moyens nécessaires pour atteindre ces fins. Ils rangent leurs jugements de valeur et leurs objectifs dans un ordre qui traduit l'importance plus ou moins grande qu'ils leur attribuent ; enfin, ils ont ce qu'ils pensent être la connaissance technique nécessaire pour atteindre ces buts. Toutes ces actions doivent être faites pendant un certain temps et dans un certain espace⁴. »

Ainsi, plutôt que de rechercher des constantes, on part de la réalité des faits et on s'interroge sur leurs causes profondes. Dans cette optique, la praxéologie peut apparaître comme une méthode alternative permettant de conserver à l'économie son statut de science sans la mettre sous la domination des mathématiques. L'expérience sur laquelle est finalement fondée cette méthode est celle du sens commun. Comme le souligne Alfred Schutz (1899-1959), cette forme de connaissance est empirique « pourvu que nous ne limitons pas cette dénomination à la perception sensible d'objets et d'événements du monde extérieur, mais incluons la forme d'expérience par laquelle, dans la vie de tous les jours, la pensée commune nous donne à comprendre les actions humaines et leurs effets d'après les motifs et les objectifs qui les inspirent »⁵.

Cette perspective est intéressante pour tous ceux qui considèrent qu'en matière d'action humaine, domaine de l'économie par excellence, la méthode des sciences physiques n'est pas suffisante : les êtres humains ayant une *conscience rationnelle*, leur comportement n'est pas mécaniquement déterminé, ils ont la capacité de faire des choix. À la limite, refuser d'en tenir compte reviendrait à donner de la réalité une représentation sans aucun rapport avec les faits, ce qui serait proprement *antiscientifique*.

Dire que l'homme fait des choix et prétendre en étudier la logique (objet de la théorie économique) en partant de l'axiome fondamental de l'existence d'une conscience personnelle et singulière, c'est reconnaître qu'à tout instant il agit pour atteindre un but déterminé dans un avenir plus ou moins proche, en fonction de ses apprentissages (l'homme n'est pas omniscient). C'est en considérant les gens comme des êtres pensants, agissant en vue des fins qu'ils ont choisies, qu'il est possible de mieux comprendre les apports de la *psychologie*, de la *technologie* et de l'*éthique*. Ceci explique également pourquoi les lois économiques, établies par déduction à partir d'une axiomatique, sont qualitatives par nature.

En d'autres termes, ce n'est sûrement pas le caractère scientifique des études économiques qui doit être mis en cause, mais éventuellement la méthode suivie de façon quasi exclusive pour établir les théories.

4. ROTHBARD, M., *Économistes et charlatans*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

5. SCHUTZ, A., in NATANSON, M., *The Problem of Social Reality*, Collected Papers, vol. I, La Haye, Nijhoff, 1962.

D'autre part, l'économie dont l'objet est d'explicitier des comportements de choix, repose simultanément sur la notion de propension à travers laquelle on prétend exprimer l'impact de l'environnement culturel sur les individus :

- propensions à consommer ou à épargner ;
- mais aussi à travailler, à innover ou à avoir des enfants...

ENCADRÉ 1.5**De l'outil mathématique à la psychosociologie**

Sans entrer dans le détail des contenus des différentes approches qui se sont développées selon ces deux axes, il est possible de donner un aperçu de la richesse et de la diversité des analyses économiques, et de leurs difficultés, en les évoquant rapidement :

- dans la direction d'une exploitation des outils mathématiques d'abord, on citera l'apport du calcul matriciel pour traiter de l'interdépendance structurale de l'économie, assurer la cohérence de la planification ou effectuer des prévisions, de la programmation linéaire, la plupart des questions de politique économique revenant soit à minimiser des coûts, soit à maximiser des avantages sous certaines contraintes, de la théorie des jeux pour rechercher la meilleure façon de rendre efficace l'action d'un joueur en l'absence de certaines informations, dans un environnement fait de hasard et d'incertitude, des modèles macroéconomiques enfin ;
- quant aux apports de la psychologie et de la sociologie ils sont visibles, qu'il s'agisse soit d'établir une typologie des comportements économiques, soit d'introduire dans la théorie économique des groupes tels que les catégories socioprofessionnelles, les entreprises, les syndicats, etc., la sociologie ayant permis un renouvellement de l'analyse dynamique en considérant cette dernière comme un ensemble d'actions et de réactions des groupes sociaux. Notons aussi que les apports de la psychologie sont particulièrement importants pour expliquer comment les agents économiques prennent parfois des décisions irrationnelles ou contraires à leur propre intérêt en raison d'excès de confiance, de biais de perception, de procrastination, de comportements irréflechis ou grégaires (« *faire comme les autres* »), etc. Ce type de constat est à la base de la théorie du *Nudge* (« *coup de pouce* ») de Richard Thaler (prix Nobel 2017) qui déclare dans son ouvrage du même nom⁶ (co-écrit avec le juriste Cass R. Sunstein) « ... nous souhaitons que les institutions publiques et privées s'efforcent délibérément d'aiguiller les individus vers des décisions susceptibles d'améliorer leur qualité de vie. Au sens où nous l'entendons, une politique est "paternaliste" si elle s'efforce d'influencer les choix de façon à promouvoir les intérêts des gens, tels qu'ils les conçoivent eux-mêmes ».

Plus généralement, des perspectives intéressantes en matière de recherche sont ouvertes par le recours à des approches interdisciplinaires et multi (ou pluri)disciplinaires. Au-delà, nous pouvons nous demander avec Orhan Guvenen si une véritable transdisciplinarité n'est pas nécessaire pour trouver la solution optimale dans un contexte extrêmement complexe⁷ ?

6. THALER, R., SUNSTEIN, C., R., *Nudge*, Paris, Vuibert, collection Pocket, 2010, page 24.

7. GUVENEN, O., « Transdisciplinary Science Methodology as a Necessary Condition in Research and Education », *Transdisciplinary Journal of Engineering & Science*, Vol. 7, 2016, pp.69-78.

Le contenu psychosociologique de la science économique reste donc très dense. L'étude du comportement des salariés dans l'entreprise, des acheteurs et des vendeurs sur les marchés, des catégories socioprofessionnelles contribuant à la formation du — et se partageant le — PIB, fait de la méthode psychosociologique une triple nécessité :

- par réalisme afin d'éviter l'élaboration d'une théorie trop abstraite ;
- en conséquence du souci d'expliquer l'évolution des systèmes et des structures ;
- afin d'assurer l'articulation micro-macro en tenant compte d'une complexité plus élevée que ne semble l'envisager la méthode mathématique lorsqu'elle traite l'agrégation des parties en un tout par l'addition ou la multiplication.

L'économiste doit recourir à ces deux méthodes opposées et également indispensables. Fondée sur l'alliance d'un esprit de géométrie et d'un esprit de finesse, justifiant le recours aux instruments mathématiques et aux études psychosociologiques les plus élaborées, l'économie appartient bien à la catégorie des sciences subtiles par opposition aux sciences exactes...

Toutefois, les hypothèses qui sont à la base de l'étude du comportement standard des individus dans les modèles économiques sont souvent fortement critiquées par les spécialistes d'autres sciences sociales. Comme le rappelle Daniel Kahneman⁸ (prix Nobel d'économie en 2002, mais aussi psychologue de formation) dans un ouvrage récent, les économistes supposent le plus souvent que l'individu est rationnel, égoïste et doté de goûts stables alors que pour les psychologues, il n'est la plupart du temps qu'imparfaitement rationnel, parfois altruiste et caractérisé par des goûts instables... De même Herbert A. Simon (1916-2001, prix Nobel 1978) a-t-il développé dans son œuvre le concept de rationalité limitée selon lequel les agents économiques confrontés à un environnement complexe et incertain ne peuvent envisager toutes les options possibles et choisissent entre quelques possibilités.

Malgré ces difficultés, l'utilisation de modèles reste incontournable pour les raisons développées ci-dessus et aussi parce qu'ils permettent d'étudier les interdépendances économiques complexes.

2. LES MODÈLES

Commençons par définir la notion de modèle avant de proposer un exemple afin de mieux en apprécier la pertinence.

2.1 Définition

Les modèles sont des représentations simplifiées du monde réel. Leur finalité est de mettre à jour un ou plusieurs mécanismes fondamentaux qui aident à comprendre un phénomène empiriquement constaté.

Les modèles ont *a priori* trois vertus pour l'économiste⁹ :

- ils permettent de guider le travail empirique ;
- ils obligent à une discipline de pensée dans la mesure où les hypothèses doivent être clairement spécifiées et où le fonctionnement du modèle permet de vérifier une certaine cohérence du raisonnement ;
- ils peuvent induire de nouvelles idées lorsque les conclusions auxquelles ils permettent d'aboutir ne sont pas empiriquement validées.

Ils font naturellement abstraction des détails (comme une carte de géographie ou un plan de ville) et comportent trois grandes familles de relations :

- des relations de comportement ;
- des relations d'équilibre ;
- des relations comptables.

En précisant les modalités de construction des modèles¹⁰, nous pourrions en apprécier la portée :

- la première étape consiste à formuler des hypothèses ; cela revient à condenser d'innombrables faits en quelques propositions à partir de tout un processus d'analyse des observations antérieures ;
- au cours d'une deuxième étape, une déduction logique permet d'en tirer toutes les conséquences ;

8. KAHNEMAN, D., *Thinking Fast and Slow*, Londres, Penguin Books, 2012, chapitre 25.

9. TIROLE, J., *Économie du bien commun*, Paris, Presses universitaires de France, 2016, lire en particulier le chapitre 4 sur la méthodologie de la recherche en économie.

10. Il existe différents types de modèles qui, bien que formellement identiques, n'ont ni la même prétention ni le même usage. Tandis qu'un modèle descriptif est une représentation quantitative ou qualitative de phénomènes réels sans rien préjuger de leur explication, les modèles explicatifs sont fondés sur des régularités suggérées, des enchaînements de causes à effets entre phénomènes, indépendamment de toute préoccupation prévisionnelle ou normative ; quant aux modèles prévisionnels, ils sont fondés sur un postulat, celui de la permanence structurelle des phénomènes ; les modèles décisionnels enfin sont les seuls à avoir un point de départ normatif relevant d'une certaine conception éthique.

ENCADRÉ 1.6

L'individualisme méthodologique

La méthode de base des économistes repose sur l'individualisme méthodologique. Celui-ci revient à privilégier le fait que les êtres humains sont des individus ayant une conscience, une identité, des besoins, des talents et une volonté. Chaque individu ayant ses propres préférences et ses valeurs de référence, il est le mieux placé pour déterminer ce qui lui convient et cela d'autant plus qu'il supportera les peines et les plaisirs résultant de ses choix et de ses décisions ; fondamentalement, on considère que c'est l'individu qui agit.

De plus, ce dernier n'ayant pas le don d'ubiquité et n'étant pas immortel, la rareté du temps est un fait qui s'impose à ses choix. Enfin, chaque individu est soumis à des contraintes : les ressources nécessaires pour qu'il puisse réaliser ses fins ne sont pas en quantités illimitées et, malheureusement pour lui, il n'est pas seul à les convoiter.

Prenant acte de cette série de constats, l'individualisme méthodologique consiste finalement à expliquer les phénomènes économiques et sociaux seulement à partir des actions, réactions et interactions entre les individus qui composent la société.

Cela ne signifie évidemment pas que les économistes ignorent le comportement des groupes et leurs valeurs ; ils s'intéressent certes aux faits sociaux, mais considérant que seuls les individus agissent, ils étudient le comportement de groupes, mais aussi les préférences ou valeurs des individus, institutions et règles de conduite, à partir des comportements individuels.

ENCADRÉ 1.7

Philosophie, économie et politique

À force de se désintéresser de tout fondement axiomatique, l'économiste semble avoir perdu le sens philosophique et même simplement le sens politique. Pourtant, la croissance qualitative posant à nouveau le problème des finalités de l'économie, nous sommes en droit de penser que ces manquements sont temporaires.

Rappelons à ce sujet que si la spécialisation des sciences sépare aujourd'hui radicalement la science économique de la philosophie, il n'en a pas toujours été ainsi. Sans remonter aux « Économiques » d'Aristote (384-322 av. JC), la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle offrent de nombreux exemples d'une conjonction de ces deux disciplines. Adam Smith (1723-1790), le père fondateur de l'économie politique moderne, n'était-il pas lui-même professeur de philosophie morale, tandis que Stuart Mill (1806-1873) est également connu comme philosophe ? Peut-être seulement n'a-t-on pas suffisamment souligné le lien entre leurs positions dans les deux disciplines.

Désormais, l'économiste se veut technocrate, indifférent aux idéologies économiques ; pourtant, ses échelles de valeur restent conditionnées par ses références personnelles. Mieux vaut en être conscient... Au cœur de la préoccupation de l'économiste, il y a l'homme. Pour orienter son humanisme scientifique, il doit donc éclaircir la nature de l'homme : tous les suffrages vont au bonheur et au bien de l'humanité — que les économistes traduisent en revenu national plus élevé et mieux réparti —, mais l'ambiguïté reste entière. Pour les uns, l'homme est un être doué de raison et de liberté, pour les autres, c'est un être qui s'insère dans la société par son travail. En privilégiant tantôt la liberté, tantôt le travail, on aboutit, à travers des idéologies économiques opposées, à des théories économiques différentes.

- enfin, c'est la confrontation des conséquences des hypothèses avec les faits qui permet, aboutissement de toute théorie, de procéder à la vérification nécessaire pour assurer le caractère scientifique de la démarche.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les techniques utilisées en matière de modélisation sont généralement fondées sur les mathématiques. Mais en dehors des équations, les économistes utilisent souvent les graphiques en complément et de plus en plus des logiciels informatiques.



2.2 Un exemple élémentaire de modélisation économique

La notion de modèle peut être illustrée par l'exemple d'une formalisation macroéconomique élémentaire (et linéaire) de type keynésien où la production globale est déterminée par le volume de la demande globale. À ce stade, le lecteur ne devra pas essayer de comprendre dans le détail la signification de ce modèle, mais simplement tenter d'en comprendre les grandes lignes et le type de conclusion que l'on peut en tirer.

Le modèle proposé est constitué des équations suivantes :

$$C = c(Y - T) ; 0 < c < 1 \quad (1)$$

$$T = tY ; 0 < t < 1 \quad (2)$$

$$A = I + G \quad (3)$$

$$Y = C + A \quad (4)$$

$$N = aY ; a > 0 \quad (5)$$

L'économie est supposée fermée, c'est-à-dire qu'elle ne procède à aucun échange avec l'extérieur. La production est élastique, ce qui signifie qu'elle s'adapte au niveau de la demande. Les prix sont fixes.

Les lettres a , c et t désignent des paramètres. Les lettres majuscules se réfèrent à des variables macroéconomiques.

Les deux premières relations sont des relations de comportement des agents économiques dans leur ensemble. La première équation signifie que la consommation globale est proportionnelle au revenu disponible (le revenu disponible désignant « ce qui reste aux agents » après prélèvements obligatoires, ces derniers étant notés T). Le paramètre c indique la propension à consommer le revenu disponible. La relation (2) exprime que, dans l'économie considérée, les prélèvements obligatoires T sont une fraction t du revenu global Y . La dernière relation est également de type comportemental : l'emploi N est proportionnel au niveau de la production (donc du revenu) globale.

La relation (3) est une relation comptable : la demande autonome (c'est-à-dire exogène) A est la somme de l'investissement global I et de la dépense publique G .

La relation (4) exprime le fait que le revenu d'équilibre Y est déterminé par la demande globale elle-même définie comme la somme de la consommation et de la demande autonome.

Pour que ce modèle puisse être résolu, il faut qu'il comprenne autant d'équations que d'inconnues. Ces dernières sont les variables dites endogènes du modèle. Une fois mise de côté la variable A qui est la somme de I et de G (relation comptable (3)), nous voyons que dans ce modèle qualifié de keynésien élémentaire, les variables endogènes sont Y , C , T et N . Les variables exogènes sont I et G . Les paramètres a , c et t sont prédéterminés. Il y a donc autant d'équations (quatre) que d'inconnues.

Sur cette base, les méthodes de résolution algébrique usuelles permettent de déterminer les variables endogènes, soit :

$$A = I + G,$$

$$Y = \frac{A}{1 - c(1 - t)}, \quad C = \frac{c(1 - t)A}{1 - c(1 - t)}, \quad N = \frac{aA}{1 - c(1 - t)} \text{ et } T = \frac{tA}{1 - c(1 - t)}$$

Ce modèle met en évidence les déterminants de la production globale et de l'emploi, à savoir la dépense autonome et la propension à épargner (mesurée par le complément à l'unité de la propension à consommer c). Il

ENCADRÉ 1.8

L'hypothèse de rationalité

Chacun s'accordera à reconnaître que l'individu a des projets et choisit les moyens nécessaires pour atteindre ses fins. Mais l'économiste va en général au-delà de ce simple comportement intentionnel. En effet, il présuppose que l'individu a un comportement cohérent vis-à-vis de ses propres choix. En ce sens, chaque individu est supposé :

- connaître les alternatives auxquelles il est confronté et savoir les classer de la moins préférée à la plus préférée ;
- une fois ce classement élaboré, choisir parmi les alternatives à sa portée celle qu'il préfère le plus.

La première proposition fait référence à la comparaison des alternatives et à la cohérence des choix, c'est-à-dire à l'ensemble ordonné des désirs. La seconde proposition fait référence à la rareté et au processus d'optimisation. Une fois l'ensemble des choix connu, ensemble limité à ce qui est réalisable, l'individu choisit l'alternative qu'il préfère.

L'économiste fait donc reposer son raisonnement d'une façon très explicite, et plus que dans d'autres disciplines, sur un comportement rationnel de la part des individus.

permet aussi de calculer les conséquences d'une augmentation de la dépense autonome sur la production et l'emploi globaux.

2.3 La pertinence d'un modèle

Sur quelle base juger de la pertinence d'un modèle ? L'attitude dominante (mais non incontestée) consiste à affirmer que la valeur d'un modèle dépend non du réalisme de ses hypothèses mais de la pertinence de ses conclusions.

Milton Friedman (1912-2006, prix Nobel 1976) a très clairement illustré cette position en proposant, dans un célèbre ouvrage de méthodologie, l'exemple suivant¹¹ :

Utilisons maintenant un autre exemple, lequel nous permettra cette fois de disposer d'un équivalent de nombreuses hypothèses employées dans les sciences sociales. Prenons la densité des feuilles sur un arbre. Je suggérerai ici l'hypothèse que les feuilles sont positionnées comme si, étant donnée la position de ses voisines, chacune d'elles cherchait délibérément à maximiser la quantité de lumière qu'elle reçoit, comme si chacune d'elles connaissait donc les lois physiques déterminant la quantité de lumière qu'elle recevrait dans chaque position possible et pouvait passer rapidement, voire instantanément, de n'importe quelle position à toute autre position qu'elle pourrait vouloir occuper.

Naturellement, dans la réalité, les feuilles n'ont guère de conscience et, *a fortiori*, elles ne connaissent pas les lois de la physique. L'hypothèse de maximisation décrite ci-dessus doit-elle pour autant être écartée sur la base de son irréalisme ? Certainement pas, le point fondamental étant que les conséquences de cette hypothèse sont conformes à l'observation. Friedman note cependant que dans une telle approche, l'évidence empirique ne peut prouver une hypothèse, mais seulement ne pas la réfuter...

De la même manière, cet auteur utilise dans un autre de ses ouvrages, *The Optimum Quantity of Money*, l'exemple d'un hélicoptère qui jette mille dollars du haut du ciel au dessus d'une communauté pour

11. FRIEDMAN, M., *Essays in positive Economics*, The University of Chicago Press, 1953, traduction française sous le titre *Essais d'économie positive*, Paris, Litec, 1995, p. 14.

illustrer la théorie quantitative de la monnaie (à savoir la proposition selon laquelle les variations de l'offre de monnaie n'ont à terme que des conséquences nominales). Il est clair que cet exemple de « monnaie-hélicoptère » est tout à fait « irréaliste », mais il a pour but unique d'analyser les conséquences d'un excès d'offre de monnaie et est, dans cette optique, pertinent.

En revanche et bien évidemment, si l'une ou l'autre des hypothèses simplificatrices d'un modèle se révèle ne pas seulement simplifier mais trahir la réalité, les conclusions de ce modèle seront fausses. De même, si l'un des éléments non pris en compte a plus d'importance que l'auteur ne le pensait, les conclusions du modèle seront également invalidées. Ce dernier apparaît alors comme un « négatif », ayant permis *a contrario* la mise en évidence du rôle du phénomène oublié, et il devient légitime de le modifier, voire de renoncer aux concepts mis en jeu. C'est, en d'autres termes, ce qu'indique Edmond Malinvaud¹², disant : « La démarche scientifique se caractérise par l'alternance dialectique entre l'observation et la modélisation (...). J'entends ici par modélisation autant la définition des concepts et la délimitation de l'ensemble de ceux qui doivent intervenir simultanément que la construction d'un système de relations plus ou moins étroitement spécifiées et formalisées ». La définition des concepts fait naturellement partie de la démarche et précède tout autant qu'elle procède de l'observation empirique.

Ayant ainsi mentionné les principales difficultés d'ordre méthodologique susceptibles d'être rencontrées par ceux qui abordent les questions économiques et après avoir donné un aperçu des différentes options possibles, nous nous référerons essentiellement, dans les chapitres suivants, à l'approche traditionnelle qualifiée d'orthodoxe.

POUR ALLER PLUS LOIN

BLAUG, M., *La méthodologie économique*, Paris, Economica, 1994.

BOYER, R., « La discipline économique sur la sellette », *Le Débat*, n° 169, mars-avril 2012.

CAHUC, P., ZYLBERBERG, A., *Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser*, Paris, Flammarion, 2016.

CARNOT, N., TISSOT, B., *La prévision économique*, Paris, Economica, 2002.

CARO, J.-Y., « Réflexions sur quelques caractéristiques de la production en sciences économiques », *Revue Économique*, 47, n° 1, janvier 1996, pp. 5-32.

FRIEDMAN, M., *Essais d'économie positive*, Paris, Litec, 1995.

KAHNEMAN, D., *Thinking Fast and Slow*, Londres, Penguin Books, 2012.

MALINVAUD, E., « Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes », *Revue d'Économie Politique*, 106, novembre-décembre 1996, pp. 929-942.

MALINVAUD, E., *Voies de la recherche macroéconomique*, Paris, Odile Jacob, 1991.

MEIDINGER, C., *Science économique : questions de méthode*, Paris, Vuibert, 1994.

RODRIK, D., *Economic Rules. The Rights and Wrongs of the Dismal Science*, New York, Norton, 2015.

TIROLE, J., *Économie du bien commun*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

VILLEY, D., NÊME, C., *Petite histoire des grandes doctrines économiques*, Paris, Litec, 1992 (6^e édition).

12 MALINVAUD, E., *Voies de la recherche macroéconomique*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 46.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de la cinquième édition.....	7
Introduction	9
CHAPITRE 1	
Les méthodes de l'analyse économique.....	13
1. Le statut de l'analyse économique.....	14
1.1 <i>L'économie : science ou discipline ?.....</i>	<i>16</i>
1.2 <i>L'attraction formaliste</i>	<i>17</i>
1.3 <i>Les apports d'autres disciplines</i>	<i>19</i>
2. Les modèles	22
2.1 <i>Définition</i>	<i>22</i>
2.2 <i>Un exemple élémentaire de modélisation économique.....</i>	<i>24</i>
2.3 <i>La pertinence d'un modèle.....</i>	<i>25</i>
Pour aller plus loin	26

PARTIE 1

Fonctionnement des marchés

CHAPITRE 2	
L'offre et la demande.....	29
1. L'existence de relations entre prix et quantités	30
1.1 <i>Résultats intuitifs</i>	<i>31</i>
1.1.1 La courbe de demande	31
1.1.2 La courbe d'offre	32
1.2 <i>Les influences de l'utilité et du coût</i>	<i>33</i>
1.2.1 Les déterminants de la demande.....	33
1.2.2 Les déterminants de l'offre.....	36

2.	Les mécanismes de l'offre et de la demande	38
2.1	<i>Le comportement de la demande</i>	38
2.1.1	L'analyse dans le court terme	38
2.1.2	L'analyse dans le long terme	38
2.2	<i>La confrontation de l'offre et de la demande</i>	40
2.2.1	Les réalités de la production	40
2.2.2	Le rôle des marchés	43
	Pour aller plus loin	45

CHAPITRE 3

	Les marchés de biens et services et les marchés financiers	47
1.	Différents types d'ajustement	48
1.1	<i>Ajustement par variations du prix</i>	49
1.1.1	Description du mécanisme classique d'ajustement par le prix	49
1.1.2	Les obstacles à certaines baisses de prix	49
1.2	<i>Ajustement par variations des stocks</i>	50
1.2.1	Description du mécanisme	50
1.2.2	Les limites du mécanisme	50
1.3	<i>Ajustements par les importations</i>	51
1.3.1	Description du mécanisme	51
1.3.2	Les déterminants de la compétitivité	51
1.4	<i>Rationnements, files d'attente et délais</i>	52
1.4.1	Description du mécanisme	52
1.4.2	Rationnements et délais sur le marché des services	52
2.	Les marchés de biens et de services	52
2.1	<i>Deux familles de marchés de biens et de services</i>	52
2.1.1	Les marchés d'enchères	53
2.1.2	Les marchés de clientèle	53
2.1.3	La rigidité des prix sur les marchés de clientèle	54
2.1.4	Les marchés de services	56
2.2	<i>Les nouveaux marchés : « l'économie collaborative »</i>	56
2.2.1	Trois familles de plates-formes	57
2.2.2	Des modèles économiques diversifiés et parfois novateurs	57
2.2.3	L'économie collaborative et la pression sur les prix	58
2.2.4	Les barrières à l'entrée de certains secteurs de l'économie numérique	58
2.2.5	Économie collaborative et remise en cause de certains modèles économiques traditionnels : « l'Ubérisation »	59
3.	Les marchés des changes et les marchés financiers	59
3.1	<i>Le marché des changes</i>	59
3.1.1	Un marché non localisé et continu	59
3.1.2	L'offre et la demande d'une devise	60
3.2	<i>Les marchés financiers</i>	62
3.2.1	Les marchés de capitaux	62
3.2.2	Le marché du crédit	63
3.2.3	Les marchés dérivés	65

4.	Fonctionnement des marchés et analyse économique du droit	67
4.1	<i>Les enjeux</i>	67
4.1.1	Le rôle des règles de droit	67
4.1.2	L'objet de l'analyse économique du droit	68
4.1.3	Les droits de propriété	69
4.2	<i>Marchés, droits de propriété et contrats : quelques applications</i>	69
4.2.1	La propriété	70
4.2.2	Le théorème de Coase	70
4.2.3	Le dépassement du théorème de Coase	71
4.2.4	Le cas d'externalités positives	73
4.3	<i>Le contrat et la responsabilité</i>	73
4.3.1	Le contrat, acte économique	74
4.3.2	L'analyse de la responsabilité	74
4.3.3	Les effets à en attendre	75
	Pour aller plus loin	78

CHAPITRE 4

Les imperfections de la concurrence

1.	La réalité de la concurrence imparfaite	82
1.1	<i>Les structures de marché</i>	82
1.1.1	Les relations technologie-marché	82
1.1.2	La mesure de la concentration	83
1.2	<i>Le monopole, second modèle de référence</i>	87
1.2.1	La détermination du volume de production	87
1.2.2	La discrimination	89
2.	Les situations intermédiaires	91
2.1	<i>La concurrence monopolistique</i>	91
2.1.1	Caractéristiques	91
2.1.2	Détermination de l'équilibre	93
2.2	<i>Les oligopoles</i>	95
2.2.1	Les stratégies en matière de prix	95
2.2.2	L'indétermination des prix	100

	Pour aller plus loin	102
--	----------------------------	-----

CHAPITRE 5

Les déficiences des marchés

1.	Les effets externes	106
1.1	<i>Coûts externes et surproduction</i>	107
1.1.1	Les deux coûts marginaux	108
1.1.2	La nécessité de l'intervention publique	108
1.2	<i>Bénéfices externes et sous-production</i>	109
1.2.1	Le cas d'un coût marginal social inférieur au coût marginal privé	109
1.2.2	La recherche d'une solution	110

2.	Les biens collectifs	110
2.1	<i>Les biens collectifs : indivisibilité de l'offre</i>	111
2.1.1	Des cas particuliers importants dans la vie courante	111
2.1.2	L'impossibilité d'un recours au marché	111
2.2	<i>Les biens collectifs : indivisibilité de la demande</i>	111
2.2.1	Des exemples d'indivisibilité de la demande	111
2.2.2	Le financement par l'impôt	112
3.	Les biens sous tutelle	112
3.1	<i>Des biens collectifs particuliers</i>	112
3.2	<i>La prise en compte d'intérêts négligés par le marché</i>	112
4.	Les choix entre le présent et le futur	113
4.1	<i>Taux d'intérêt et préférence des agents</i>	113
4.2	<i>Insuffisance de l'épargne et de l'investissement</i>	114
5.	Productions de biens ou de services	114
5.1	<i>Abondance de biens et dégradation de la qualité de la vie</i>	114
5.2	<i>Les causes du paradoxe</i>	115
6.	Les asymétries d'information	116
6.1	<i>Le marché des « lemons »</i>	116
6.2	<i>Applications à d'autres marchés</i>	117
	Pour aller plus loin	118

CHAPITRE 6

Marché du travail, emploi et chômage	119
1. Le marché du travail	120
1.1 <i>Le modèle traditionnel du marché du travail</i>	120
1.2 <i>Marché du travail et chômage « d'équilibre »</i>	120
1.3 <i>Les spécificités du marché du travail</i>	121
1.3.1 Une flexibilité imparfaite	121
1.3.2 Les explications de la rigidité salariale	122
2. Un chômage ou des chômeurs ?	125
2.1 <i>La notion de chômage d'« équilibre »</i>	128
2.1.1 Le chômage frictionnel	130
2.1.2 Le chômage structurel	130
2.2 <i>Le chômage conjoncturel</i>	131
2.2.1 Chômage et déséquilibre sur les marchés des biens	131
2.2.2 Chômage et déséquilibre sur le marché du travail	133
2.3 <i>Le chômage technologique et la robotisation</i>	134
2.3.1 La théorie économique et le danger de chômage technologique	134
2.3.2 Un optimisme relatif fondé sur la Destruction créatrice et les leçons de l'histoire	135
2.3.3 Pourquoi faut-il être prudent ?	136

3.	Chômage et inflation : la relation de Phillips	138
3.1	<i>L'inflation</i>	138
3.2	<i>Inflation et comportement salarial</i>	139
3.2.1	Chômage et inflation	139
3.2.2	Hausse des salaires et niveau du chômage	139
3.2.3	De l'inflation au chômage	140
3.3	<i>Inflation et anticipations</i>	140
3.3.1	Hausse des salaires et environnement inflationniste	141
3.3.2	L'inflation indépendante à long terme du chômage ?	141
3.3.3	L'inflation en longue période	144
3.3.4	Relation de phillips et chocs d'offre : le « Triangle Model »	144
3.3.5	Un affaiblissement récent de l'effet Phillips ?	145
3.3.6	Les variations du taux naturel de chômage	145
3.3.7	Courbe de Phillips et relation d'Okun : les fondements de la courbe d'offre macroéconomique	146
	Pour aller plus loin	147

PARTIE 2

Performances économiques globales

CHAPITRE 7

	Le financement de l'économie	151
1.	La finance interne	153
2.	La finance externe directe : par les marchés	155
2.1	<i>Le marché financier</i>	156
2.1.1	Le marché primaire, ou marché de l'émission des titres	156
2.1.2	Le marché secondaire, la Bourse	157
2.2	<i>Le marché monétaire</i>	162
2.2.1	Le marché interbancaire	162
2.2.2	Le marché des titres négociables à court et moyen termes	167
3.	La finance externe indirecte : par les établissements de crédit (EC)	168
3.1	<i>Les opérations financières réalisées par les EC et la création de monnaie</i>	170
3.2	<i>L'organisation du système financier français</i>	171
3.3	<i>Les agrégats monétaires</i>	173
	Pour aller plus loin	175

CHAPITRE 8

	Niveau d'activité et emploi	177
1.	L'approche du circuit	178
1.1	<i>La circulation des biens et des services</i>	179
1.2	<i>La circulation des revenus</i>	180
1.3	<i>La circulation des capitaux</i>	181

2.	L'approche des marchés	183
2.1	<i>La demande globale</i>	183
2.2	<i>L'offre globale</i>	184
2.3	<i>Le niveau d'activité d'équilibre : une première approche</i>	186
3.	Activité, niveau des prix et inflation	187
3.1	<i>La relance par l'offre</i>	187
3.2	<i>La relance par la demande</i>	188
3.3	<i>L'équilibre macroéconomique et le taux d'inflation : une présentation plus réaliste de l'ajustement global</i>	190
3.3.1	Activité et inflation : le modèle de David Romer	191
3.3.2	Équilibre de court terme et ajustement à moyen terme du PIB à son niveau potentiel.....	192
	Pour aller plus loin	193

CHAPITRE 9

	Les prélèvements obligatoires	195
1.	Les justifications des prélèvements obligatoires	198
1.1	<i>Les objectifs économiques de la redistribution des revenus</i>	199
1.1.1	La fiscalité au service de la croissance.....	200
1.1.2	La fiscalité et la stabilisation de l'économie	200
1.1.3	Les dépenses publiques et le niveau d'activité.....	201
1.2	<i>Les objectifs sociaux de la redistribution des revenus</i>	201
2.	Les limites des prélèvements obligatoires	203
2.1	<i>L'efficacité du système des prélèvements</i>	203
2.1.1	L'efficacité du prélèvement fiscal	204
2.1.2	Les coûts engendrés par les prélèvements.....	205
2.1.3	Les effets pervers des prélèvements.....	205
2.2	<i>La légitimité du système des prélèvements</i>	206
2.2.1	Des prélèvements déstabilisants	206
2.2.2	Des prélèvements faiblement progressifs	207
2.2.3	Des prélèvements faiblement solidaires	208
	Pour aller plus loin	210

CHAPITRE 10

	Croissance, stagnation ou décroissance ?	211
1.	Le pessimisme des auteurs classiques	214
1.1	<i>Les obstacles à une croissance indéfinie</i>	214
1.1.1	Les rendements décroissants de la terre.....	214
1.1.2	Croissance, crise et taux de profit : la théorie de Karl Marx	216
1.2	<i>La conception des premiers marginalistes</i>	216
1.2.1	La décroissance des rendements marginaux	216
1.2.2	Une thèse infirmée par les faits	217

2.	Le débat sur le risque de « stagnation séculaire »	217
2.1	<i>Le ralentissement structurel des gains de productivité et des taux de croissance des grandes économies</i>	217
2.2	<i>Un retour à la thèse d'Alvin Hansen ?</i>	217
2.2.1	Les causes d'un ralentissement futur de la croissance selon Hansen	218
2.2.2	Le pessimisme de théoriciens américains contemporains	218
2.2.3	Un impact surestimé de la révolution informatique ?	220
2.2.4	Le scepticisme des économistes schumpétériens	221
3.	Les analyses modernes de la croissance	221
3.1	<i>Calculer un taux de croissance de référence : l'équation de Harrod</i>	221
3.1.1	Le taux de croissance « nécessaire »	221
3.1.2	Les difficultés d'atteinte d'une croissance équilibrée	222
3.2	<i>L'économie de marché tend-elle vers la croissance permanente et harmonieuse ?</i>	223
3.2.1	Des mécanismes de retour à l'équilibre	223
3.2.2	Un premier bilan de l'analyse de Solow	223
3.3	<i>Une autre vision du développement économique : la théorie de la croissance endogène</i>	225
3.3.1	Taux d'épargne et croissance	225
3.3.2	Le problème de la convergence	225
3.3.3	L'origine des rendements non décroissants	227
3.3.4	Une croissance auto-entretenu	228
3.3.5	La convergence conditionnelle	229
3.3.6	Croissance et destruction créatrice	231
3.4	<i>Une tentative de synthèse de l'évolution historique et de l'analyse : la théorie unifiée de la croissance de Galor</i>	233
3.4.1	Les étapes de la croissance	233
3.4.2	Une synthèse de l'histoire mais non de la théorie	235
3.5	<i>Au-delà des modèles : croissance et institutions</i>	235
	Pour aller plus loin	236

CHAPITRE 11

Cycles et conjoncture	239
1. Les caractéristiques des cycles économiques	240
1.1 <i>Qu'est-ce qu'un cycle ?</i>	240
1.1.1 Distinguer cycles et fluctuations	240
1.1.2 Le cycle, phénomène global et complexe	241
1.1.3 Le repérage statistique des cycles	241
1.2 <i>Les cycles économiques de l'après-guerre</i>	244
1.2.1 La datation et la classification des cycles	244
1.2.2 L'interdépendance croissante des conjonctures	244
2. Les explications du cycle	245
2.1 <i>Une interprétation endogène du cycle : la théorie des oscillateurs</i>	246
2.1.1 Rappel sur les notions de multiplicateur et d'accélérateur	246
2.1.2 Le mécanisme du cycle	246
2.2 <i>Une première interprétation exogène : le rôle de la monnaie</i>	247
2.2.1 Le cycle engendré par la politique économique ?	247
2.2.2 Cycle et anticipations des agents économiques	248
2.3 <i>Une deuxième interprétation exogène : modèles RBC et DSGE</i>	248
2.3.1 Les chocs affectant le système économique	248

2.3.2 Chocs et « effet Slutsky »	249
2.3.3 Le déroulement du cycle dans les modèles RBC et DSGE	250
2.4.4 Les modèles DSGE	251

Pour aller plus loin	252
----------------------------	-----

CHAPITRE 12

La politique économique	255
--------------------------------------	-----

1. Objectifs, contraintes et instruments	257
1.1 <i>Une formulation générale de la mise en œuvre de la politique économique</i>	257
1.2 <i>L'affectation des instruments aux objectifs</i>	257
2. Dépenses publiques et prélèvements obligatoires	259
2.1 <i>L'impact économique des finances publiques</i>	259
2.1.1 L'effet multiplicateur de la dépense publique	259
2.1.2 L'impact des modifications de la fiscalité	261
2.1.3 La valeur du multiplicateur	261
2.2 <i>Les contraintes des finances publiques</i>	263
2.2.1 La contrainte extérieure	263
2.2.2 Taux d'intérêt, taux de croissance et poids de la dette publique	264
2.2.3 Dette publique et déficits cumulatifs	266
2.2.4 Les anticipations de hausse de la pression fiscale : le théorème d'équivalence de Ricardo	266
2.2.5 Les contraintes spécifiques du budget en union monétaire	267
3. La politique monétaire	269
3.1 <i>Objectifs et instruments</i>	270
3.1.1 Objectifs intermédiaires et opérationnels	270
3.1.2 Les politiques de cible d'inflation	270
3.2 <i>Les instruments traditionnels de la politique monétaire</i>	271
3.2.1 La politique des réserves obligatoires	271
3.2.2 La politique des taux	271
3.2.3 La politique monétaire de crise : les mesures non conventionnelles	274
3.3 <i>Le processus de transmission de la politique monétaire</i>	278
3.3.1 L'analyse traditionnelle	278
3.3.2 Autres canaux de transmission	278
3.3.3 Le canal du crédit	279
3.3.4 Le processus de transmission des politiques monétaires non conventionnelles	280
3.3.5 Politique monétaire traditionnelle et activité : une synthèse	280
3.3.6 Politiques monétaires non conventionnelles et équilibre macroéconomique	284
4. La politique de l'emploi	286
4.1 <i>Les actions sur la population active</i>	286
4.2 <i>Emploi et baisse du coût du travail</i>	287
4.2.1 La baisse des charges salariales patronales	287
4.2.2 Crédit d'impôt et baisse du coût du travail : le CICE et le Pacte de responsabilité ...	288
4.3 <i>Les politiques de flexibilité</i>	288
4.3.1 Flexibilité et sécurité de l'emploi	288
4.3.2 Réformer le droit du travail ?	289

4.4	<i>Les politiques macroéconomiques de l'emploi</i>	290
4.5	<i>Le temps de travail</i>	291
	Pour aller plus loin	292

CHAPITRE 13

La situation démographique	295
1. Méthodes et indicateurs	296
1.1 <i>De quelques points de méthode</i>	296
1.1.1 Les sources des données	297
1.1.2 Deux optiques d'étude différentes et complémentaires	299
1.1.3 Les différents modes de représentation	300
1.2 <i>L'observation des faits</i>	301
1.2.1 La natalité/fécondité	301
1.2.2 La mortalité	304
1.2.3 Les mouvements de population	305
2. Le modèle de transition démographique	307
2.1 <i>Présentation</i>	307
2.1.1 Notion de modèle	308
2.1.2 Hypothèses retenues	308
2.2 <i>Intérêt</i>	309
2.2.1 Expliquer le présent	309
2.2.2 Envisager l'avenir	310
3. Questions soulevées par les évolutions démographiques actuelles	311
3.1 <i>Le déclin de la fécondité</i>	311
3.1.1 Les faits	311
3.1.2 Perspectives de recherche	311
3.2 <i>Le vieillissement des populations</i>	312
3.2.1 Une tendance forte	312
3.2.2 Une interrogation pour demain	312
Pour aller plus loin	313

CHAPITRE 14

La protection sociale	315
1. L'assurance	316
1.1 <i>Éléments de définition</i>	317
1.2 <i>Considérations théoriques</i>	317
1.2.1 La dimension juridique	318
1.2.2 L'influence sur les comportements	318
1.3 <i>Conséquences pratiques</i>	319
2. Le report	319
2.1 <i>Signification et utilité</i>	320
2.1.1 La réalité des reports en matière de protection sociale est certaine :	320
2.1.2 La spécificité des reports en matière de protection sociale	321

2.2	<i>Conséquences pratiques</i>	322
2.2.1	La place de la famille en matière de solidarité intergénérationnelle	322
2.2.2	Un modèle de financement indirect	322
3.	Le viager	325
3.1	<i>Principes de fonctionnement</i>	326
3.1.1	Les hypothèses.....	326
3.1.2	Les résultats attendus	326
3.2	<i>Avantages pratiques</i>	326
3.2.1	D'une opération effectuée à grande échelle	326
3.2.2	De la complémentarité des opérations de report	327
	Pour aller plus loin	328

PARTIE 3

Internationalisation des économies

CHAPITRE 15

	L'échange international	331
1.	Les échanges de marchandises.....	334
1.1	<i>L'importance des relations d'échange</i>	334
1.2	<i>Structure du commerce mondial</i>	336
1.3	<i>L'émergence de la spécialisation internationale</i>	339
2.	Les mouvements de capitaux	340
2.1	<i>Le cas des capitaux privés</i>	342
2.2	<i>Les caractéristiques des capitaux publics</i>	342
3.	Les déplacements de population	343
3.1	<i>La réalité des flux migratoires</i>	344
3.1.1	Les migrations dans l'histoire	344
3.1.2	Des phénomènes complexes.....	345
3.2	<i>Les potentiels migratoires</i>	346
	Pour aller plus loin	350

CHAPITRE 16

	Les explications et le cadre du commerce international	351
1.	Les explications théoriques.....	352
1.1	<i>Les différences technologiques</i>	353
1.1.1	La théorie de l'avantage comparatif	353
1.1.2	L'approche néo-technologique	355
1.2	<i>Les différences de dotations</i>	356
1.2.1	Le modèle néo-classique	356
1.2.2	Le paradoxe de Léontief.....	357

1.3	<i>Le rôle de la demande</i>	361
1.3.1	La demande, facteur explicatif complémentaire.....	361
1.3.2	La demande comme renouvellement de l'explication	363
1.4	<i>Les théories récentes du commerce international</i>	366
1.4.1	Économies d'échelle, baisse des coûts unitaires et monopole.....	366
1.4.2	Le développement des échanges intra-branches et son évaluation empirique	370
1.4.3	Échanges intra-branches et échanges inter-branches.....	372
2.	Les accords internationaux.....	372
2.1	<i>L'organisation des relations internationales</i>	373
2.1.1	Les circonstances	373
2.1.2	Les décisions prises	373
2.2	<i>Le développement du cadre institutionnel</i>	375
2.2.1	Les principes de base	375
2.2.2	Le fonctionnement du GATT	376
2.2.3	Le renforcement institutionnel dans le cadre de l'OMC.....	377
	Pour aller plus loin	381

CHAPITRE 17

	L'instabilité financière internationale	383
1.	Les crises financières récentes	384
1.1	<i>Les crises dans les pays émergents</i>	385
1.1.1	La crise asiatique	385
1.1.2	La crise argentine.....	386
1.2	<i>Les crises financières et boursières dans les économies développées</i>	387
1.2.1	Éclatement de la bulle internet et crise financière de 2002	388
1.2.2	La crise des prêts immobiliers à risque (subprimes)	389
1.2.3	La crise de l'euro	395
2.	Les grands déséquilibres de l'économie mondiale qui favorisent les crises	402
2.1	<i>Les facteurs de déclenchement des crises dans les pays émergents</i>	402
2.1.1	La financiarisation des déficits	402
2.1.2	Les capitaux spéculatifs.....	403
2.1.3	L'absence de forces de rappel	403
2.1.4	Le triangle d'incompatibilité de Mundell.....	403
2.1.5	Taux de change réel et compétitivité	404
2.2	<i>Les facteurs de déclenchement des crises dans les pays développés</i>	404
2.2.1	Banques centrales et création de liquidité	405
2.2.2	Titrisation et risques.....	405
2.2.3	La recherche d'une rentabilité financière élevée par effet de levier	405
2.2.4	Le surendettement des États	406
2.2.5	Excès d'épargne des grands pays émergents, déficit courant américain et cours du dollar	407
3.	Amplification des risques et phénomènes de contagion	410
3.1	<i>Les facteurs généraux de contagion</i>	410
3.1.1	Bulles financières et engouement.....	410
3.1.2	Les pratiques spéculatives de marché	410
3.1.3	Le mimétisme des marchés	411

3.2	<i>Les risques de la titrisation</i>	413
3.2.1	Titrisation et transfert des risques : une confusion entre une logique microéconomique stabilisante et des effets macroéconomiques cumulatifs ?	413
3.2.2	Le risque de « credit crunch »	413
	Pour aller plus loin	415
CHAPITRE 18		
	L'intégration européenne	419
1.	La constitution de grands blocs régionaux : l'exemple de l'Europe communautaire	420
1.1	<i>Les causes économiques de l'intégration</i>	420
1.2	<i>Les grandes étapes de l'intégration européenne</i>	421
1.3	<i>Le « Brexit »</i>	423
1.3.1	Pourquoi le Brexit ?	424
1.3.2	Une décision lourde de conséquences ?	424
1.3.3	Hard Brexit ou Soft Brexit ?	426
2.	La dimension monétaire de la construction européenne	427
2.1	<i>Le système monétaire européen</i>	427
2.1.1	Limites des fluctuations monétaires	427
2.1.2	L'arme des taux d'intérêt	428
2.2	<i>Succès et limites du SME</i>	428
3.	L'instauration d'une monnaie unique	429
3.1	<i>Les débats sur la monnaie unique</i>	429
3.1.1	Marché unique et monnaie unique	429
3.1.2	Adversaires et partisans de la monnaie unique	430
3.2	<i>L'unification monétaire après le traité de Maastricht</i>	431
3.2.1	Les trois étapes	431
3.2.2	L'union bancaire européenne	432
3.2.3	La Banque Centrale Européenne (BCE) et la politique monétaire de l'Union	433
3.2.4	Les ambiguïtés de la politique économique dans le cadre de l'euro	437
	Pour aller plus loin	437
	Conclusion	439
	Index	441

« Une vue d'ensemble, claire et précise, de l'analyse économique du monde d'aujourd'hui. »



Jean-Marie Le Page est professeur de sciences économiques à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et ancien directeur du magistère banque-finance de cette université. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la croissance, le cycle conjoncturel, le chômage, l'économie et la finance internationales.



Jean-Didier Lecaillon est professeur de sciences économiques à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) où il dirige un master de commerce et management international, ainsi qu'un MBA de stratégie économique internationale. Il enseigne l'analyse économique à divers publics dont, en particulier, de juristes et de sciences politiques.

L'économie est une discipline dont la nature et les méthodologies sont l'objet de nombreux débats. Pour les aborder de la meilleure façon, une **vision globale** est nécessaire.

Cet ouvrage, respectant le pluralisme des écoles de pensée, **propose une vue d'ensemble de l'économie** en tant que connaissance à caractère scientifique, pour permettre au lecteur de mieux comprendre de **nombreuses questions contemporaines**. Il a aussi pour objet d'utiliser les concepts et méthodes de cette discipline pour **interpréter les données factuelles et statistiques** de nos économies de marché à partir d'un **double parcours de lecture (droit et économie)** : un premier niveau laisse de côté le formalisme mathématique, qui est abordé à un second niveau sous forme d'encadrés.

Cette 5^e édition a été **entièrement actualisée, revue et complétée**. Elle propose en particulier de nouveaux développements sur des questions d'actualité comme le Brexit, la stagnation séculaire, la robotisation, l'économie collaborative, les mouvements migratoires ou les politiques monétaires non conventionnelles.

Rédigé dans un esprit **didactique**, l'ouvrage s'adresse aux **étudiants de 1^{er} et 2^e cycles en économie, ainsi qu'aux élèves de classes préparatoires et de grandes écoles ou encore à tous ceux qui préparent un concours dans lequel des connaissances économiques sont demandées**. Il est également accessible à tout lecteur souhaitant acquérir une culture économique de bon niveau, désormais **indispensable dans le cadre de nombreuses formations de niveau supérieur**, mais aussi pour tout professionnel qui aspire à un rôle de manager.

ISSN : 2030-501X
ISBN : 978-2-8073-1537-2



9 782807 315372

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com